

ViVA!

DÉMOCRATIE
ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ

CHARTRE

CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO POUR LA MÉTROPOLE DE NICE :

La liste ViVA! est signataire, sans aucune réserve, de la charte proposée par l'association Nice à vélo : <https://www.niceavelo.marsnet.org/notre-charte-velo-pour-les-municipales-2020/>

Mireille Damiano a signé cette charte le vendredi 7 février 2020, à l'occasion d'une « ViVA!-vélo-ration » organisée pour présenter les grandes lignes du plan vélo proposé par ViVA! :

- Développer un véritable réseau cyclable de 340 km sur tout le territoire niçois
- Respecter les cyclistes et le réseau cyclable
- Assurer la continuité et la visibilité des itinéraires cyclables
- Développer la concertation, la codécision et la transparence avec les associations et les cyclistes
- Articuler le mode de déplacement en vélo avec les transports en commun
- Lutter contre le vol des vélos
- Améliorer les vélos bleus et diversifier l'offre de location pour tout public et tout usage

- Développer la logistique vélo en ville
- Établir des partenariats constructifs
- Développer une véritable culture vélo
- Réduire la circulation et la vitesse automobiles
- Multiplier par 17 le budget consacré au vélo : 25 euros/an/habitant

La liste ViVA! s'engage également à mettre en œuvre la « *proposition #15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public* » du Pacte pour la transition (<https://www.pacte-transition.org/#page.type.poi.id.5cc6c2fd40bb4e82413ee0d4>), réalisée avec l'aide de la Fédération des usagers de la bicyclette.